



**GUERVILLE**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE | DÉPARTEMENT DES YVELINES  
Arrondissement de Mantes-la-Jolie | Canton de Bonnières-sur-Seine

Fournir 2  
photos  
d'identité  
récentes de  
l'enfant

**FICHE DE TRANSPORT SCOLAIRE  
BUS COMMUNAL - ECOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE  
2025-2026**

**ENFANT**

NOM.....  
PRENOM(S) .....  
Date de naissance :...../...../.....  
CLASSE.....

**REPRESENTANT(S) LEGAL(AUX) DE L'ENFANT**

NOM.....	NOM.....
PRENOM.....	PRENOM.....
ADRESSE.....	ADRESSE.....
.....	.....
TEL.....	TEL.....

**POINTS DE RAMASSAGE**

Nom de l'arrêt : .....

pour l'école      maternelle       élémentaire

**Les élèves inscrits, de petite section jusqu'en CE2, doivent impérativement être accompagnés par une personne majeure aux points d'arrêts. Lors de chaque descente du car, les enfants, de petite section Jusqu'en CE2, sont remis aux parents ou aux personnes majeures préalablement désignées. Si personne n'est présent pour récupérer l'enfant, il sera amené jusqu'à l'accueil de loisirs et sera pris en charge au service périscolaire avec une facturation en hors délai.**

**Vous trouverez, en dernière page du règlement du transport scolaire, une autorisation parentale permettant à une fratrie de rentrer ensemble, sans personne majeure présente, à la sortie du bus le soir après l'école. A condition qu'un des enfants soit en classe de CM1 ou de CM2. En cas d'absence du/des enfants de ce niveau scolaire, les plus jeunes ne pourront rentrer seuls et seront pris en charge par le service périscolaire. Vous pouvez la compléter et l'envoyer par mail à [mairie.guerville@guerville.fr](mailto:mairie.guerville@guerville.fr)**

**PERSONNES AUTORISÉES À RÉCUPÉRER L'ENFANT À L'ARRÊT DE BUS**

(Préciser les noms et coordonnées téléphoniques de ces personnes)

- .....
- .....
- .....
- .....

Je soussigné(e).....décharge la Commune de toute responsabilité dans le cas où j'autorise mon enfant à regagner seul mon domicile OU avec l'une des personnes désignées ci-dessus à la descente du bus municipal à l'arrêt noté.

Fait à ....., le..... Signature :

**Pour des raisons de sécurité et d'assurance, toute famille n'ayant pas fourni la fiche de bus dûment remplie, se verra interdire l'accès au bus et devra assurer le transport de son enfant par ses propres moyens, et ce jusqu'à régularisation du dossier (UNE FICHE PAR ENFANT)**